



TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Services Communs

Montreuil, le 4 novembre 2022

ACTION SOCIALE

POUR NE PLUS SUBIR, GAGNONS DE NOUVEAUX DROITS !

La direction mène une politique destructrice de droits spécifiques aux cheminots.

Les conséquences sur les conditions de vie et de travail des cheminots de l'action sociale d'entreprise sont lourdes.

À rebours de cette politique de casse, la CGT revendique un statut social de haut niveau.

La direction vise à réduire les moyens humains et matériels de l'action sociale pour détruire le cadre social d'entreprise et financer les mauvaises réformes ferroviaires.

L'action sociale, c'est 448 travailleurs sociaux (TS) et secrétaires assistants, pour 149 393 cheminots actifs et leurs familles, et 178 531 pensionnés, soit en moyenne, en 2021, plus de 1 000 entretiens réalisés et 82 dossiers suivis par travailleur social !

VERS UNE SUPPRESSION MASSIVE DES STRUCTURES...

Après la vente des Éphad « SNCF », la Direction a décidé de fermer nos lieux d'accueil éducatif.

Elle a également procédé à la fermeture de ce qu'elle nomme des « petits Centres d'Action Sociale (CAS) », dès lors que ceux-ci ne comportent que deux travailleurs sociaux.

Elle place donc la rentabilité au cœur de l'action sociale.

Pour la CGT, l'importance d'un CAS ne se mesure pas au nombre de TS qui y exercent, mais au nombre de bénéficiaires actifs et pensionnés.

Les « petits CAS » de proximité ont d'ailleurs toute leur importance dans un maillage territorial en pleine évolution, où les bassins domiciliaires s'éloignent de plus en plus des bassins d'emploi.

SUPPRESSIONS D'EMPLOI ET DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La Direction annonce la suppression de postes de TS ou de secrétaire.

Pourtant, le nombre des bénéficiaires, leurs besoins, ainsi que le délai de traitement des dossiers, augmentent,

À ce jour, 19 départements se retrouvent privés de structure d'accueil.

Les travailleurs sociaux d'autres départements voient leurs parcours de visite fortement allongés, avec une augmentation des risques routiers et la dégradation de leurs conditions de travail.

Pour la CGT, il est urgent de mener une campagne de recrutement à l'action sociale.

DES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE RESTREINTS

La direction s'appuie sur l'accord classification-rémunérations, validé par l'UNSA, Sud-Rail et la CFDT, pour maintenir des salaires bas et restreindre les déroulements de carrière des cheminots de l'action sociale.



Elle fait disparaître le métier de « secrétaire médico-social » et ses spécificités (formation et de diplôme) pour le fondre dans le métier de « secrétaire » (un métier et un diplôme différents), repris dans la famille Fonctions Transverses, et non plus dans la filière médico-sociale.

De plus, les TS sont déqualifiés, puisque repris dans un emploi de « technicien » à la classe 4 (qualification D).

Sous couvert de l'accord classification-rémunérations, la progression en classe (en qualification) est à la seule main du dirigeant, sans aucun critère formel et sans aucun contrôle.

Pour les cheminots statutaires ou contractuels, les conséquences sont lourdes en termes de déroulement de carrière.

De plus, cet accord permet à la Direction de pousser la polyvalence à son extrême et de réaliser toujours plus de productivité, alors même que le report à nouveau (budget non-utilisé) du Fonds d'Action Sanitaire et Social des cheminots atteint les 33 millions d'euros au 31 décembre 2021 !

LA CGT, AUX CÔTÉS DES CHEMINOTS DE L'ACTION SOCIALE, REVENDIQUE :

- l'augmentation générale des salaires ;
- la revalorisation de la prime de travail à hauteur de 20 % pour les cheminots exerçant les métiers de l'action sociale ;
- l'arrêt de la fermeture des CAS et la mise en place de structures d'accueil en cohérence avec les bassins domiciliaires de tous les cheminots ;
- une campagne de recrutement correspondant à une véritable réponse aux besoins des cheminots et de leurs familles sur la base de la reconnaissance des diplômes/formations (DE Secrétaire médicale, DE Éducateur spécialisé, DE Assistant social, DE CESF...) et des formations ;
- de meilleurs déroulements de carrière.

DU 17 AU 24 NOVEMBRE 2022,

**JE CHOISIS DE GAGNER
DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL,**

JE VOTE CGT !

